

UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

Rapport annuel 2017-2018 sur l'Entente de mandat stratégique

Partie 1. Vue d'ensemble

Introduction

Les ententes de mandat stratégique (EMS) 2017-2020 conclues entre chaque université et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités définissent la fonction que les universités remplissent actuellement dans le système d'enseignement postsecondaire de l'Ontario et la manière dont elles s'appuieront sur leurs forces actuelles pour concrétiser leur vision et contribuer à la réalisation des objectifs établis pour l'ensemble du système et des priorités du gouvernement.

Chaque domaine prioritaire des EMS 2017-2020 précise des mesures et cibles pour l'ensemble du système et l'établissement même.

Le ministère se sert du rapport annuel sur l'EMS pour assurer chaque année le suivi des mesures de rendement. Ce rapport permet aussi aux établissements de fournir des renseignements contextuels ainsi qu'une explication du rendement dans les domaines prioritaires communs. **Partie 1. Vue d'ensemble** présente le contexte institutionnel général, selon les mesures de rendement et les domaines prioritaires. **Partie 2. Cahier de données** comprend les données historiques ainsi que les valeurs récentes pour les mesures de l'ensemble du système ainsi que de l'établissement.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les Ententes de mandat stratégique, veuillez consulter la page Web du Gouvernement de l'Ontario.

Récit institutionnel

L'Université Laurentienne est située sur le territoire couvert par le Traité Robinson-Huron de 1850 et reconnaît qu'il s'agit des terres traditionnelles des Premières Nations d'Atikameksheng Anishnawbek et de Wahnapiatae. La Laurentienne se fait un devoir de renforcer les fondements du savoir dans l'enseignement supérieur et la recherche et d'offrir une expérience universitaire hors pair en anglais et en français assortie d'une approche englobante de l'éducation autochtone. Avec ses partenaires fédérés, elle prépare des leaders qui apportent des solutions innovatrices et intelligentes à des problèmes locaux et mondiaux.

L'Université Laurentienne a la plus forte proportion d'étudiants postsecondaires de première génération en Ontario et se distingue par sa proportion considérable d'étudiants qui se déclarent autochtones (15 %) ou étudient dans des programmes de langue française (19 %). Ces proportions ont augmenté au cours des dernières années, ce qui crée un corps étudiant très hétérogène et fait en sorte que l'Université doit lui offrir les soutiens appropriés.

Le Plan stratégique 2018-2023 précise de nombreux résultats visant tout particulièrement la réussite de ces populations. Les cinq valeurs cernées dans le Plan sont :

- le Nord nous inspire;
- la réussite de notre population étudiante est notre réussite;
- l'enseignement et l'apprentissage nous définissent;
- la curiosité est le moteur de nos recherches;
- les relations sont notre priorité.

Aspirations

Dans son Plan stratégique 2018-2023, l'Université Laurentienne a articulé ces cinq aspirations et sollicitera des collaborations, investissements et accomplissements qui s'alignent sur les forces ci-dessous.

Forces	Aspirations
Fait autochtone	L'Université Laurentienne sera un leader dans le processus de la réconciliation par l'entremise de la recherche et de l'enseignement postsecondaire transformateur.
Cultures francophones et langue française	La Laurentienne sera un catalyseur des communautés et cultures franco-ontariennes dynamiques dans tout l'Ontario et ailleurs.
Interdisciplinarité	L'Université Laurentienne créera des connaissances interdisciplinaires pour offrir des solutions incontournables aux défis complexes de la société.
Durabilité aux plans de l'exploitation minière et de l'environnement	L'expertise de l'Université Laurentienne en exploitation minière et en gestion environnementale sera le moteur de la création de connaissances, de la prospérité économique et de la durabilité écologique à l'échelle locale, nationale et internationale.
Bien-être	L'Université Laurentienne offrira des solutions innovatrices aux préoccupations particulières pour favoriser le bien-être général, du Nord et de ses populations en matière de santé.

Domaines prioritaires

1. Expérience de la population étudiante

Approche de l'établissement à l'égard de l'amélioration de l'expérience de la population étudiante

L'Université Laurentienne a pris une série de mesures afin d'améliorer le taux de persévérance entre les première et deuxième années, chiffré actuellement à 85,1 %. Une de ces mesures est la réorganisation du Centre d'excellence universitaire (CEU) qui comprend de nouvelles unités d'engagement des étudiants et du corps professoral qui offrent des appuis pédagogiques supplémentaires.

La part des dépenses de fonctionnement vouée aux services étudiants s'élève maintenant à 7 %. La Laurentienne a dépassé sa cible en créant un Carrefour d'apprentissage dans lequel les étudiants ont accès au tutorat et à l'aide en rédaction. En outre, un programme de navigateur-pair jumèle les nouveaux étudiants avec ceux des années avancées afin de permettre un mentorat et de rehausser l'engagement de la population étudiante.

La Laurentienne a vu baisser sa proportion d'étudiants de quatrième année, actuellement à 51,2 %, en raison de deux pratiques à forte incidence. Pour atteindre sa cible, elle a obtenu des fonds philanthropiques permettant l'embauche d'une conseillère spéciale en leadership et apprentissage par l'expérience et le lancement d'une initiative pour l'intégration de l'apprentissage en salle de classe avec expériences concrètes.

Finalement, la proportion d'étudiants qui ont demandé le retrait de l'Université ou du programme d'études a baissé de 22 %, ce qui dépasse la cible de 5 % pour 2020. Les conseillers universitaires du CEU ont eu des rencontres individuelles avec un plus grand nombre d'étudiants et un pourcentage plus élevé d'entre eux a été réorienté au lieu de se retirer.

D'autres renseignements sur l'expérience de la population étudiante figurent dans le [Plan stratégique 2018-2023 de l'Université Laurentienne](#) dans lequel l'un des cinq thèmes est « la réussite de notre population étudiante est notre réussite ».

2. Innovation en matière d'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage

En 2017-2018, le CEU a formé 36 membres du corps professoral en matière d'intégration de résultats d'apprentissage au plan de cours. Depuis juillet 2018, onze autres membres ont reçu une formation officielle. En développant leurs cours en ligne, les nouveaux chargés de cours reçoivent l'encadrement d'un concepteur pédagogique.

Grâce aux activités du CEU, les membres du corps professoral reçoivent un mentorat accru afin de rehausser leur enseignement, surtout dans les domaines d'apprentissage facilité par la technologie et d'intégration de perspectives autochtones. Deux membres du corps professoral ont été nommés professionnels en résidence pour prêter un soutien, entre autres, en animant des ateliers et effectuant des consultations individuelles.

L'Université Laurentienne a noté une diminution de son taux d'obtention du diplôme, qui figure actuellement à 63,7 %. Pour atteindre la cible de 65 %, la Laurentienne a réorganisé le CEU afin de rehausser la persévérance, ouvert des possibilités de leadership et d'apprentissage par l'expérience et amélioré les services étudiants et l'infrastructure voués à la population étudiante.

Dans l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE), la cote globale touchant les avantages ressentis par les étudiants en matière de résultats d'apprentissage d'ordre supérieur a légèrement diminué; elle s'élève actuellement à 26,5 %, soit 0,4 % sous notre cible. L'appui susmentionné à l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage par l'expérience vise aussi un renforcement du rendement lié à ce paramètre.

La Laurentienne ne mesure actuellement pas la proportion de programmes ayant des schémas explicites ou des résultats d'apprentissage articulés, mais elle met au point une méthodologie pour pouvoir assurer le suivi de cette mesure.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ce thème, consultez « l'enseignement et l'apprentissage nous définissent » dans le [Plan stratégique 2018-2023 de l'Université Laurentienne](#).

3. Accès et équité

La population étudiante de l'Université Laurentienne est singulièrement diversifiée. Comme indiqué dans son Plan stratégique 2018-2023, elle s'engage à promouvoir et à favoriser l'inclusion, l'acceptation et le respect de la diversité.

En 2017-2018, la Laurentienne a réussi à dépasser sa cible pour la croissance de la population étudiante dans les groupes ci-dessous :

- membres francophones de la population étudiante (1 595 membres à plein temps);
- membres autochtones de la population étudiante (981 membres à plein temps).

Comme prévu, la population étudiante de première génération au postsecondaire de la Laurentienne est sur la voie d'atteindre son objectif de 3 549 étudiants à plein temps d'ici 2020. Il y a actuellement 740 membres de la population étudiante inscrits auprès des Services d'accessibilité, mais puisqu'un plus grand nombre d'étudiants déclarent avoir un handicap, ce nombre semble être une sous-représentation.

La Laurentienne a largement dépassé son objectif pour ce qui est du nombre de programmes exigeant des cours avec contenu autochtone, se chiffrant actuellement à 57. Cette croissance est due à l'exigence de 6 crédits avec contenu autochtone pour le baccalauréat ès arts. Une telle exigence est à l'étude aussi par des programmes d'autres facultés.

D'autres renseignements sur le thème de l'accès et de l'équité figurent dans le [Plan stratégique 2018-2023 de l'Université Laurentienne](#) sous « la réussite de notre population étudiante est notre réussite », « l'enseignement et l'apprentissage nous définissent », et « les relations sont notre priorité ».

4. L'excellence en recherche et son incidence

En 2017-2018, l'Université Laurentienne a maintenu le financement ciblé reçu des trois conseils :

- Financement des IRSC (part de 0,3 % du total aux universités de l'Ontario)
 - Pour ce qui est des réalisations, la Laurentienne a reçu un octroi de 2 100 000 \$ du Fonds de recherche sur le système de santé pour le projet intitulé « *Evidence to Action - integrating the voices of Aboriginal Children* ».
- Financement du CRSH (part de 0,8 % du total aux universités de l'Ontario).
 - La Laurentienne a dépassé son objectif de 400 000 \$ en financement annuel du CRSH pour atteindre 658 925 \$.
- Financement du CRSNG (part de 1,2 % du total aux universités de l'Ontario)
 - Au regard des résultats sous Environnement et conservation, la Laurentienne a reçu plus de 1 600 000 \$ des CEO et du CRSNG pour le projet intitulé « *Landscape carbon accumulation through reductions in emissions (L-CARE): developing brownfield management protocols for carbon sequestration and habitat use.* »

Depuis 2015-2016, le financement reçu des trois conseils a presque redoublé en grande partie en raison de subventions du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada destinées à deux projets, à savoir Terre des métaux et le Centre de recherche en astrophysique des particules du Canada, ainsi que des augmentations considérables aux fonds du CRSNG, surtout les Subventions de recherche et développement coopératifs. Pendant deux années d'affilée, la Laurentienne s'est classée au premier rang pour le revenu de recherche dans la catégorie des universités du Canada offrant principalement des programmes de premier cycle, selon Research Infosource.

L'établissement a aussi maintenu ses chaires de recherche, à savoir dix-huit.

Pour obtenir un complément d'information sur le thème de l'excellence en recherche, consultez « la curiosité est le moteur de nos recherches » dans le [Plan stratégique 2018-2023 de l'Université Laurentienne](#).

5. Innovation, développement économique et engagement communautaire

Le taux d'emploi des diplômés de la Laurentienne dans les six mois après l'obtention du diplôme se chiffre maintenant à 92,2 % et, après deux ans, à 96,1 %. La Laurentienne continue de se classer parmi les cinq meilleures universités en Ontario à cet égard.

La proportion de diplômés de la Laurentienne qui travaillent à plein temps s'élève actuellement à 91,5 %.

L'Université Laurentienne participe à plusieurs initiatives de développement communautaire, social et de la santé, dont certaines auprès de collectivités autochtones. Elle a reçu des subventions du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et collabore avec une douzaine de sociétés minières dans la région et le pays afin de devenir un leader de la recherche sur la richesse en métaux et un innovateur de calibre mondial.

En outre, la Laurentienne a lancé avec des collectivités autochtones un projet éducatif en STIM. L'Université témoigne d'un engagement envers ses collaborations de recherche en santé avec l'École de médecine du Nord de l'Ontario, Horizon Santé-Nord, le Centre régional des sciences de la santé de Thunder Bay et les instituts de recherche de ceux-ci.

Attestation

L'Université Laurentienne confirme que tous les renseignements soumis au ministère dans le cadre du rapport annuel 2017-2018 sur l'Entente de mandat stratégique sont exacts et ont été approuvés par le recteur de l'Université.

Veillez remplir l'information ci-dessous.

Personne-ressource de l'établissement :	Serge Demers, Ph.D. Vice-recteur intérimaire aux études
Téléphone :	705.675.1151, poste 3900
Courriel :	sdemers@laurentienne.ca
Date de parachèvement :	16 janvier 2019
Site Web où sera affiché le rapport approuvé par le ministère	Laurentian.ca/policies-accountability/sma-report-back

Université Laurentienne - Rapport annuel pour 2017-18 de l'EMS2 Partie 2
Mesures à l'échelle du système

Ident.	Catégorie de priorité	Nom de la mesure	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
8	Expérience des étudiantes et étudiants	Taux de rétention de la 1 ^{re} à la 2 ^e année	84,4 %	84,5 %	82,6 %	85,1 %
34	Expérience des étudiantes et étudiants	Proportion d'étudiantes et étudiants de 4 ^e année ayant au moins deux pratiques à fort impact	62,3 %			51,2 %
98	Expérience des étudiantes et étudiants	Nombre moyen de pratiques à fort impact par étudiant de 4 ^e année	2,0			1,7
71	Expérience des étudiantes et étudiants	Proportion des dépenses de fonctionnement utilisées pour les services aux étudiantes et étudiants	6,3 %	6,1 %	7,0 %	6,7 %
52	Innovation en matière d'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage	Taux d'obtention de diplôme	66,8 %	64,9 %	68,2 %	63,7 %
41	Innovation en matière d'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage	Proportion de programmes ayant des programmes d'études explicites bien élaborés et des résultats d'apprentissage clairement définis				
35	Innovation en matière d'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage	Résultat global des questions relatives aux gains perçus par les étudiants de quatrième année en matière de résultats d'apprentissage avancés de l'ENPE	26,9			26,5
103	Accès et équité	Nombre d'étudiants de première génération inscrits à l'établissement	3 538	3 660	3 500	3 321
104	Accès et équité	Nombre d'étudiants handicapés inscrits à l'établissement	690	848	628	740
105	Accès et équité	Nombre d'étudiants autochtones inscrits à l'établissement	717	786	808	981
106	Accès et équité	Nombre d'étudiants francophones inscrits à l'établissement	1 390	1 436	1 517	1 595
36	Accès et équité	Proportion des bénéficiaires du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) dans un établissement par rapport au nombre total d'étudiantes et étudiants admissibles dans cet établissement	62,3 %	59,7 %	57,1 %	61,5 %
84	Accès et équité	Nombre de demandes de transfert de crédits	622	746		
107	Accès et équité	Nombre d'inscriptions au transfert de crédits	118	104		
48	L'excellence en recherche et son impact	Nombre d'articles par professeur à temps plein			0,7	
50	L'excellence en recherche et son impact	Nombre de citations par article			7,4	
97	L'excellence en recherche et son impact	Financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario			0,3 %	0,3 %

96	L'excellence en recherche et son impact	Financement du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario			0,7 %	0,8 %
95	L'excellence en recherche et son impact	Financement du CRSNG - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario			1,2 %	1,2 %
94	L'excellence en recherche et son impact	Financement des trois Conseils - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario			0,7 %	0,7 %
87	Innovation, développement économique et engagement communautaire	Proportion de diplômés employés à temps plein dans des postes liés à leurs domaines d'études	93,0 %	92,0 %	92,0 %	91,5 %
1	Innovation, développement économique et engagement communautaire	Taux d'emploi des diplômés (6 mois)	93,9 %	91,9 %	93,7 %	92,2 %
1	Innovation, développement économique et engagement communautaire	Taux d'emploi des diplômés (2 ans)	97,1 %	95,0 %	96,1 %	96,1 %

Cellules en gris : données non disponibles

Mesures propres à l'établissement					
#	Catégorie de priorité	Nom de la mesure	Objectif de la mesure	2016-2017	2017-2018
1	L'expérience des étudiantes et étudiants	Nombre d'étudiants à qui on demande de se retirer du programme ou de l'Université	Surveiller l'amélioration du succès de la population étudiante.	263	206
2	L'innovation en matière d'excellence dans l'enseignement et l'apprentissage	Capacité d'intégrer aux programmes d'études des résultats d'apprentissage au niveau des cours, des programmes et des grades	Accroître la capacité de l'établissement à produire des programmes éducatifs ayant une attention soutenue sur les résultats, du niveau du grade jusqu'aux cours.	8	36
3	L'accès et l'équité	Nombre de programmes dans lesquels il faut obtenir des crédits en suivant des cours ayant un contenu autochtone	Évaluer le niveau d'autochtonisation du programme d'études.	6	57
4	L'excellence de la recherche et son impact	Nombre de chaires de recherche	Augmenter la capacité de recherche dans des domaines stratégiques.	18	18
5	L'innovation, le développement économique et l'engagement	Initiatives et collaborations de développement communautaire, social et (ou) de la santé	Rehausser la participation communautaire dans des domaines stratégiques.		

Cellules en gris : données non disponibles

Annexe 1 : Données nécessaires à l'attribution d'une valeur aux mesures à l'échelle du système

Identifiant	Nom de la mesure	Données pour l'attribution d'une valeur aux mesures	2016-2017	2017-2018
36	Proportion des bénéficiaires du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) par rapport au nombre total d'étudiantes et étudiants admissibles dans un établissement	Nombre total de bénéficiaires du RAFEO	3 845	4 009
		Effectif total d'étudiantes et étudiants admissibles	6 736	6 520
71	Proportion des dépenses de fonctionnement utilisées pour les services aux étudiantes et étudiants (000 \$) Table 6 COFO Rapport financier	Dépenses de fonctionnement totales (cellule L36)	159 895 \$	156 124 \$
		Dépenses des services aux étudiantes et étudiants (cellule G36)	18 087 \$	18 021 \$
		Bourses d'études (cellule G28)	6 905 \$	7 603 \$

Données sur le financement de la recherche							
Ident.	Nom de la mesure	Données pour l'attribution d'une valeur aux mesures	2014-2015	2015-2016	2016-2017	Total (2014-2015 à 2016-2017)	Moyen (2014-2015 à 2016-2017)
97	Financement des IRSC – Proportion du financement total versé aux universités de l'Ontario	Montant du financement obtenu par l'université	693 288 \$	778 144 \$	1 058 000 \$	2 529 432 \$	843 144 \$
		Total du financement en Ontario	304 962 320 \$	304 827 533 \$	337 697 915 \$	947 487 768 \$	315 829 256 \$
96	Financement du CRSH – Proportion du financement total versé aux universités de l'Ontario	Montant du financement obtenu par l'université	465 351 \$	572 984 \$	516 693 \$	1 555 028 \$	518 343 \$
		Total du financement en Ontario	64 980 841 \$	66 781 141 \$	73 737 728 \$	205 499 710 \$	68 499 903 \$
95	Financement du CRSNG – Proportion du financement total versé aux universités de l'Ontario	Montant du financement obtenu par l'université	3 109 860 \$	3 573 074 \$	3 594 689 \$	10 277 623 \$	3 425 874 \$
		Total du financement en Ontario	276 845 451 \$	273 490 047 \$	293 234 732 \$	843 570 230 \$	281 190 077 \$
94	Financement des trois conseils – Proportion du financement total versé aux universités de l'Ontario	Montant du financement obtenu par l'université	4 268 499 \$	4 924 202 \$	5 169 382 \$	14 362 083 \$	4 787 361 \$
		Total du financement en Ontario	646 788 611 \$	645 098 721 \$	704 670 375 \$	1 996 557 708 \$	665 519 236 \$

Données bibliométriques (en date de novembre 2017, pour 2011 à 2015)									
Ident.	Nom de la mesure	Données pour l'attribution d'une valeur aux mesures	2011	2012	2013	2014	2015	Total (2011-2015)	Moyen (2011-2015)
50	Nombre de citations par document	Nombre de citations	2 595	2 759	2 424	1 377	996	10 151	
48	Nombre de documents par professeur à temps plein	Nombre de documents	247	275	280	270	294	1 366	273
		Nombre de professeurs					378		

Annexe 2 - Dictionnaire

No	Nom de la mesure	Description	Source	Période de déclaration	Notes
8	Taux de rétention de la 1 ^{re} à la 2 ^e année	Les taux de rétention de la 1 ^{re} à la 2 ^e année sont calculés à partir du nombre d'étudiants à temps plein inscrits au premier cycle pour la première fois qui ont commencé leurs études l'année précédente et ont continué d'étudier dans le même établissement pendant l'année de référence.	Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE)	Année scolaire, cohorte d'étudiantes et étudiants qui retournent à l'école. Exemple : les données de 2016-2017 correspondent au nombre d'étudiantes et étudiants inscrits à l'automne 2015 qui ont poursuivi leurs études dans le même établissement à l'automne 2016.	Repose sur l'analyse des cohortes du CSRDE et les rapports annuels d'EMS des universités. Correspond au taux d'obtention de diplôme du CSRDE.
34	Proportion d'étudiantes et étudiants de 4 ^e année ayant au moins deux pratiques à fort impact	Une nouvelle mesure de l'EMS proposée par l'Ontario Council of Academic Vice-Presidents (OCAV) qui est liée aux pratiques à fort impact de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE).	Rapport national sur le sélecteur d'éléments personnalisables, Enquête nationale sur la participation étudiante	Année scolaire durant laquelle a été menée l'Enquête nationale sur la participation étudiante. Exemple : les données de l'Enquête de 2014 sont déclarées pendant l'année 2014-2015. La plupart des universités de l'Ontario participent à l'Enquête tous les trois ans et ne doivent donc fournir des données que pour ces années (2014 et 2017).	Pourcentage d'étudiantes et étudiants ayant répondu « Terminé ou en cours » pour cinq pratiques à fort impact (Q11) et ayant indiqué qu'au moins « quelques-uns » de leurs cours comprenaient un projet communautaire sur l'apprentissage par le service (Q12).
98	Nombre moyen de pratiques à fort impact par étudiant de 4 ^e année	Une nouvelle mesure de l'EMS proposée par l'Ontario Council of Academic Vice-Presidents (OCAV) qui est liée aux pratiques à fort impact de l'Enquête nationale sur la participation étudiante (ENPE).	Rapport national sur le sélecteur d'éléments personnalisables, Enquête nationale sur la participation étudiante	Année scolaire durant laquelle a été menée l'Enquête nationale sur la participation étudiante. Exemple : les données de l'Enquête de 2014 sont déclarées pendant l'année 2014-2015. La plupart des universités de l'Ontario participent à l'Enquête tous les trois ans et ne doivent donc fournir des données que pour ces années (2014 et 2017).	Pourcentage d'étudiantes et étudiants ayant répondu « Terminé ou en cours » pour cinq pratiques à fort impact (Q11) et ayant indiqué qu'au moins « quelques-uns » de leurs cours comprenaient un projet communautaire sur l'apprentissage par le service (Q12).
71	Proportion des dépenses de fonctionnement utilisées pour les services aux étudiantes et étudiants	Pourcentage des dépenses de fonctionnement totales pour les services aux étudiantes et étudiants, à l'exception des bourses d'études, par rapport aux dépenses de fonctionnement totales pour un exercice donné (valeurs consolidées, incluant les établissements affiliés).	Council of Ontario Finance Officers (COFO)	Exercice. Le Ministère a accès aux données de 2016-2017 sur le site Web du COFO et les a déjà saisies dans le document.	La proportion des dépenses de fonctionnement utilisées pour les services aux étudiantes et étudiants correspond à la différence entre les dépenses de fonctionnement totales pour les services aux étudiantes et étudiants (cellule G36) et les bourses d'études (cellule G28), divisée par les dépenses de fonctionnement totales (cellule L36) du tableau 6 du rapport financier sur les universités ontariennes du COFO.

52	Taux d'obtention de diplôme	Taux d'obtention du diplôme de sixième année s'appuyant sur le Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE).	Consortium for Student Retention Data Exchange (CSRDE)	Année scolaire, cohorte d'étudiantes et étudiants ayant obtenu un diplôme. Exemple : les données de 2015-2016 correspondent au nombre d'étudiantes et étudiants inscrits à l'automne 2009 qui ont obtenu leur diplôme en six ans, soit en 2015 ou avant.	Repose sur l'analyse des cohortes du CSRDE et les rapports annuels d'EMS des universités. Correspond au taux de rétention du CSRDE.
41	Proportion de programmes ayant des programmes d'études explicites bien élaborés et des résultats d'apprentissage clairement définis	Nouvelle mesure de l'EMS proposée par l'OCAV fondée sur les données institutionnelles	Données institutionnelles	Année scolaire	Dans le cadre du processus d'assurance de la qualité mis en place en 2010, tous les programmes d'études faisant l'objet d'un examen cyclique doivent être assortis de résultats d'apprentissage concernant les attentes du premier cycle et des deuxième et troisième cycles. Il faut définir les résultats d'apprentissage des cours dans le cadre de l'analyse du programme-cadre.
35	Résultat global des questions relatives aux gains perçus par les étudiants de quatrième année en matière de résultats d'apprentissage avancés de l'Enquête nationale sur la participation étudiante	Q17 : « À quel point votre expérience dans l'établissement que vous avez fréquenté a-t-elle contribué au perfectionnement de vos connaissances et de vos compétences et à votre développement personnel relativement aux aspects suivants? » La rédaction claire et efficace, la communication orale, la pensée critique, l'analyse numérique et statistique, l'acquisition de connaissances et de compétences liées au travail ou au poste et la capacité de bien travailler avec les autres font partie des aspects visés par cette question.	Enquête nationale sur la participation étudiante	Année scolaire durant laquelle a été menée l'Enquête nationale sur la participation étudiante. Exemple : les données de l'Enquête de 2014 sont déclarées pendant l'année 2014-2015. La plupart des universités de l'Ontario participent à l'Enquête tous les trois ans.	Les gains correspondent tout simplement à la somme des résultats de 10 aspects de l'Enquête (Q17a à Q17j), dont la rédaction et la communication orale efficaces, la pensée critique, l'analyse numérique, l'acquisition de compétences et de connaissances liées au travail, la capacité à travailler en équipe, la résolution de problèmes, le fait d'être une citoyenne ou un citoyen informé et engagé, et la compréhension des personnes d'autres horizons.
103	Nombre d'étudiants de première génération inscrits à l'établissement	Nombre total d'étudiants de première génération inscrits à temps plein à l'établissement.	Données sur l'effectif	Année scolaire; conformément aux rapports d'EMS précédents et aux classeurs de l'EMS2.	Un étudiant de première génération en est un dont le(s) parent(s) ou tuteur(s) n'a ou n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire. Dans le cas où un frère ou une sœur de l'étudiant a fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire alors que le(s) parent(s) ou tuteur(s) ne l'a ou l'ont pas fait, l'étudiant est quand même considéré

					comme un étudiant de première génération.
104	Nombre d'étudiants handicapés inscrits à l'établissement	Nombre total d'étudiants handicapés inscrits au bureau responsable de l'intégration des étudiants en situation de handicap.	Tableau 1 du rapport annuel de l'établissement au Ministère concernant le Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés (FAEEH); données sur l'effectif	Année scolaire; conformément aux rapports d'EMS précédents et aux classeurs de l'EMS2.	
105	Nombre d'étudiants autochtones inscrits à l'établissement	Nombre total d'étudiants autochtones inscrits à temps plein à l'établissement.	Données sur l'effectif	Année scolaire; conformément aux rapports d'EMS précédents et aux classeurs de l'EMS2.	« Autochtones » est un nom collectif désignant les premiers habitants de l'Amérique du Nord et leurs descendants. La constitution canadienne, en vertu de la Loi constitutionnelle de 1982, reconnaît trois groupes de peuples autochtones – les Indiens (membres des Premières Nations), les Métis et les Inuits. Il s'agit de trois peuples distincts ayant chacun ses patrimoines, ses langues, ses pratiques culturelles et ses croyances spirituelles.
106	Nombre d'étudiants francophones inscrits à l'établissement	Nombre total d'étudiants francophones inscrits à temps plein à l'établissement.	Données sur l'effectif	Année scolaire; conformément aux rapports d'EMS précédents et aux classeurs de l'EMS2.	Un(e) étudiant(e) est considéré(e) comme francophone s'il ou elle satisfait au moins à l'un des critères suivants : le français est sa langue maternelle; sa principale langue de correspondance avec l'établissement est le français; il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un établissement d'enseignement francophone; il ou elle a déjà été inscrit(e) dans un programme postsecondaire offert au moins partiellement en français.
36	Proportion des bénéficiaires du Régime d'aide financière aux étudiants de l'Ontario (RAFEO) dans un établissement par rapport au nombre total d'étudiantes et étudiants	Le nombre de bénéficiaires du RAFEO inscrits à temps plein dans un établissement en proportion du nombre total d'étudiantes et d'étudiants à temps plein admissibles à une subvention inscrits dans cet établissement.	Bénéficiaires du RAFEO : ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU); Effectif à temps plein admissible aux bourses ou aux subventions : données institutionnelles	Année scolaire, 2016-2017 et 2017-2018. Aux fins du RAFEO, l'année scolaire débute le 1 ^{er} août, et les données pour l'année sont disponibles à la fin du mois d'août de l'année suivante. Effectif à temps plein : nombre d'étudiantes et étudiants admissibles au financement qui ont une charge de cours d'au moins 60 % (0,3 EPT) en date du 1 ^{er} novembre.	Le nombre de bénéficiaires du RAFEO correspond au nombre d'étudiantes et étudiants de premier et de deuxième et troisième cycles qui ont présenté une demande d'aide financière du RAFEO pour étudiantes et étudiants à temps plein et reçu du financement. N. B. : La façon d'attribuer une valeur à cette mesure a changé en 2017-2018. L'année d'avant, les bénéficiaires étaient définis comme le nombre d'étudiantes et étudiants ayant présenté

	admissibles dans cet établissement				une demande et été jugés admissibles au financement.
84	Nombre de demandes de transfert de crédits	Selon les données recueillies dans les rapports du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et présentées dans les rapports d'EMS.	Rapports du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et rapports annuels d'EMS soumis par les universités	Année scolaire	La mesure ne tient pas compte de tous les transferts, car sont exclus les étudiantes et étudiants qui font leur demande directement auprès des universités. Seuls sont inclus les étudiantes et étudiants qui font leur demande directement au Centre à la session d'automne de leur première année d'études dans une université ou un collège financé par les fonds publics.
107	Nombre d'inscriptions au transfert de crédits	Selon les données recueillies dans les rapports du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et présentées dans les rapports d'EMS.	Rapports du Centre de demande d'admission aux universités de l'Ontario et rapports annuels d'EMS soumis par les universités	Année scolaire de demande et d'inscription	La mesure ne tient pas compte de tous les transferts, car sont exclus les étudiantes et étudiants qui font leur demande directement auprès des universités. Seuls sont inclus les étudiantes et étudiants qui font leur demande directement au Centre à la session d'automne de leur première année d'études dans une université ou un collège financé par les fonds publics.
48	Nombre d'articles par professeur à temps plein	Nombre d'articles et de comptes rendus par professeur à temps plein à l'université (comprenant les établissements affiliés)	Données sur les articles dans Scopus (Elsevier). Données sur le personnel enseignant : Données universitaires communes de l'Ontario (DUCO) ou données institutionnelles sur le personnel enseignant admissible au financement pour la recherche.	Articles : année civile, moyenne sur cinq ans, écart d'un an (2011-2015). Personnel enseignant : personnel enseignant à temps plein (automne 2015). Les données ont été recueillies en janvier 2017, puis mises à jour en novembre 2017. Les données actualisées figurent à l'annexe 1. La mesure du nombre d'articles par professeure et professeur est indiquée pour l'année scolaire 2016-2017 dans le troisième onglet. Actualisation des données bibliométriques de 2017-2018 à être déterminé.	Sont compilés les articles, les études et les autocitations; les données concernent aussi les hôpitaux et établissements affiliés. La valeur est attribuée par le MFCU.
50	Nombre de citations par article	Nombre de citations par article et compte rendu à l'université (comprenant les établissements affiliés)	Données sur les articles et les citations dans Scopus (Elsevier) : fournies par Science-Metrix, en date de novembre 2018	Année civile, cinq ans au total, citations de 2011 à 2016 dans les articles publiés de 2011 à 2015, et articles parus de 2011 à 2015. Les données ont été recueillies en janvier 2017, puis mises à jour en novembre 2017. Les données actualisées figurent à l'annexe 1. La mesure du nombre de citations par article est indiquée pour l'année scolaire 2016-2017 dans le troisième onglet. Actualisation des données bibliométriques de 2017-2018 à être déterminé.	Sont compilés les articles, les études et les autocitations; les données concernent aussi les hôpitaux et établissements affiliés. La valeur est attribuée par le MFCU.

97	Financement des IRSC - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario	La proportion que représente le financement des IRSC reçu par l'établissement (comprenant les établissements affiliés) par rapport au financement total des IRSC reçu par l'ensemble des universités de l'Ontario, comme indiqué dans le Fonds de soutien à la recherche et incluant des subventions de recherche et le financement des Réseaux de centres d'excellence.	Programmes de soutien à la recherche, Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements	Exercice, moyenne mobile sur trois ans, un an d'écart. La valeur de la mesure de 2017-2018 figurant au troisième onglet s'appuie sur la moyenne pour la période allant de 2013-2014 à 2015-2016. Les données annuelles sont présentées à l'annexe 1.	Le financement comprend les subventions de recherche des IRSC versées aux universités et les fonds dépensés par les centres administratifs en milieu universitaire des Réseaux de centres d'excellence. Sont exclus le financement pour les chaires de recherche, les bourses de recherche et les prix. La liste complète des exclusions est accessible à l'adresse http://www.rsf-fsr.gc.ca/apply-demande/calculations-fra.aspx .
96	Financement du CRSH - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario	La proportion que représente le financement du CRSH reçu par l'établissement (comprenant les établissements affiliés) par rapport au financement du CRSH reçu par l'ensemble des universités de l'Ontario, comme indiqué dans le Fonds de soutien à la recherche et incluant des subventions de recherche et le financement des Réseaux de centres d'excellence.	Programmes de soutien à la recherche, Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements	Exercice, moyenne mobile sur trois ans, un an d'écart. La valeur de la mesure de 2017-2018 figurant au troisième onglet s'appuie sur la moyenne pour la période allant de 2013-2014 à 2015-2016. Les données annuelles sont présentées à l'annexe 1.	Le financement comprend les subventions de recherche du CRSH versées aux universités et à leurs établissements affiliés, ainsi que les fonds dépensés par les centres administratifs en milieu universitaire des Réseaux de centres d'excellence. Sont exclus le financement pour les chaires de recherche, les bourses de recherche et les prix. La liste complète des exclusions est accessible à l'adresse http://www.rsf-fsr.gc.ca/apply-demande/calculations-fra.aspx .
95	Financement du CRSNG - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario	La proportion que représente le financement du CRSNG reçu par l'établissement (comprenant les établissements affiliés) par rapport au financement du CRSNG reçu par l'ensemble des universités de l'Ontario, comme indiqué dans le Fonds de soutien à la recherche et incluant des subventions de recherche et le financement des Réseaux de centres d'excellence.	Programmes de soutien à la recherche, Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements	Exercice, moyenne mobile sur trois ans, un an d'écart. La valeur de la mesure de 2017-2018 figurant au troisième onglet s'appuie sur la moyenne pour la période allant de 2013-2014 à 2015-2016. Les données annuelles sont présentées à l'annexe 1.	Le financement comprend les subventions de recherche du CRSNG versées aux universités et à leurs établissements affiliés, ainsi que les fonds dépensés par les centres administratifs en milieu universitaire des Réseaux de centres d'excellence. Sont exclus le financement pour les chaires de recherche, les bourses de recherche et les prix. La liste complète des exclusions est accessible à l'adresse http://www.rsf-fsr.gc.ca/apply-demande/calculations-fra.aspx .

94	Financement des trois Conseils - proportion par rapport à l'ensemble des universités de l'Ontario	La proportion que représente le financement des trois Conseils reçu par l'établissement (comprenant les établissements affiliés) par rapport au financement des IRSC reçu par l'ensemble des universités de l'Ontario au cours d'un exercice financier quelconque	Programmes de soutien à la recherche, Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements	Exercice, moyenne mobile sur trois ans, un an d'écart. La valeur de la mesure de 2017-2018 figurant au troisième onglet s'appuie sur la moyenne pour la période allant de 2014-2015 à 2016-2017.	Le financement comprend les subventions de recherche des trois conseils versées aux universités et à leurs établissements affiliés, ainsi que les fonds dépensés par les centres administratifs en milieu universitaire des Réseaux de centres d'excellence. Sont exclus le financement pour les chaires de recherche, les bourses de recherche et les prix. La liste complète des exclusions est accessible à http://www.rsfsr.gc.ca/apply-demande/calculations-fra.aspx .
87	Proportion de diplômés employés à temps plein dans des postes liés à leurs domaines d'études	Proportion de diplômés d'un programme universitaire qui font partie de la population active et sont employés à temps plein dans un domaine lié aux compétences acquises à l'université deux ans après l'obtention du diplôme.	Enquête auprès des diplômés universitaires de l'Ontario	Année scolaire durant laquelle l'Enquête auprès des diplômés universitaires de l'Ontario est administrée, p. ex., les données de 2017-2018 correspondent au nombre de diplômés ayant obtenu un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel en 2015 et ayant répondu au Sondage sur les diplômés universitaires de l'Ontario de 2017-2018.	Il s'agit de comparer le nombre de répondantes et répondants employés à temps plein dans un poste lié ou plutôt lié aux compétences acquises à l'université au nombre total de personnes occupant un poste à temps plein selon le Sondage sur les diplômés universitaires de l'Ontario. La population active englobe les personnes qui occupent un emploi et celles sans emploi, mais qui en cherchent un.
1	Taux d'emploi des diplômés	Proportion de diplômés d'un programme universitaire ayant obtenu un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel qui occupent un emploi six mois et deux ans après l'obtention de leur diplôme.	Enquête auprès des diplômés universitaires de l'Ontario	Année scolaire durant laquelle l'Enquête auprès des diplômés universitaires de l'Ontario est administrée, p. ex., les données de 2017-2018 correspondent au nombre de diplômés ayant obtenu un baccalauréat ou un premier diplôme professionnel en 2015 et ayant répondu au Sondage sur les diplômés universitaires de l'Ontario de 2017-2018.	Le taux d'emploi des diplômés est calculé en fonction du nombre de répondantes et répondants qui font partie de la population active et qui occupent un emploi à temps plein ou à temps partiel ou qui se sont fait offrir un emploi, et du nombre total de répondantes et répondants du Sondage sur les diplômés universitaires de l'Ontario qui font partie de la population active. La population active englobe les personnes qui occupent un emploi et celles sans emploi, mais qui en cherchent un.